

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 9 septembre 2021

Absents excusés : Jean-Luc BORNE, Maryline BORDY, Vicky ESTUR, Laurence-Isabelle LOUYS, Donatienne SARRON.

Absents non excusés : Christine PUGIN

Secrétaire de séance : Béatrice URICHER.

La séance est ouverte à 20h00 et levée à 22h45.

- Accueil de Mme Ménétrier, chef de service de l'ESAT qui présente les principales missions de l'établissement :
  - Sous-traitance industrielle : conditionnement
  - Menuiserie bois : composteur, aménagement sur mesure ...
  - Blanchisserie
  - Fruité comtois

Mme Ménétrier explique que le travail en ESAT permet aux personnes handicapées de travailler en milieu protégé, de leur fournir un travail accessible. Pour les usagers qui le peuvent, une insertion en milieu ordinaire peut leur être proposée par le biais de la mise à disposition de personnel pour une durée maximale de 2 ans, la finalité étant l'embauche de l'utilisateur par la collectivité. Lors du prochain Conseil sera abordée la mise à disposition de Monsieur Alexandre MAIRE (actuellement stagiaire) au sein du service technique de la commune.

- Recyclage des masques : Mme Ménétrier explique que les masques jetables ont un impact écologique négatif. Elle souhaite porter une réflexion sur leur recyclage. Les masques pourraient être transformés par une entreprise de plasturgie en gobelets réutilisables, fournitures scolaires ...

L'opération de recyclage représente un coût non négligeable, pour cela des financements publics sont recherchés par l'ESAT. Pour un tel projet, le Maire propose de se tourner vers les services de la Communauté de Communes.

- Présentation de Monsieur Jean-Marc BELIARD, nouvel employé communal du service technique : Monsieur BELIARD a travaillé durant 35 ans dans les domaines de la menuiserie, charpente et bâtiment.

### **I – Approbation du compte-rendu du 12 juillet 2021 : à l'unanimité.**

### **II - Urbanisme**

#### A- Départ dossiers vers CCPHD

##### 1) Permis de construire

MOREL Christophe	27 rue des Granges	Construction garage
SCI des Lys	2 rue des Ruchottes	Extension usine
SCI Théodore	3 Grande Rue	Réaménagement et création de logements
BERNARD Gilles	7 rue du Château d'Eau	Construction loggia d'été
LIME Sébastien	21 rue d'Oupans	Abri ouvert pour stationnement véhicules
GEOFFROY Nicolas	33 rue des Granges	Abri de jardin
MAITRE Bruno	6 rue Bellevue	Démolition et reconstruction garage

##### 2) Déclarations préalables

MAIGNARD Jérôme	12 rue des Tilles	Construction appenti
CHIBOUT Béatrice	2 rue de Traverse	Agrandissement fenêtre
MAVET Nicolas	9 rue des Tilles	Construction abri de jardin
LOUIS André	18 Grande Rue	Générateur photovoltaïque
CATTET Robert	11 rue Principale	Modification et création ouvertures
SCI Brylans'Jack	23 rue des Granges	Modification de façades
PIQUARD Adrien	2 rue Principale	Réfection toiture, chgt fenêtre, bardage façades
BOUCHER Françoise	34 rue Elisée Cusenier	Clôture
DUCRET Jean-Michel	40 rue des Oiseaux	Bardage 2 façades
PESEUX Loïc	28 Grande Rue	Carport

## B- Retour dossiers CCPHD

### 1) Permis de construire

LEROY Julie	Grange Coulon Vieille	Appartement dans bâtiment agricole	<b>Refus</b>
SCI A Etalans	9 rue de Plainechaux	Création logement de fonction	<b>Accordé</b>
MOREL Adrien	rue des Oiseaux	Construction maison	<b>Accordé</b>
MOREL Christophe	27 rue des Granges	Construction garage	<b>Accordé</b>
SCI des Lys	2 rue des Ruchottes	Extension usine	<b>Accordé</b>

### 2) Déclarations préalables

POUYET Gérard	6 rue Saint Marc	Réfection toiture et pose bardage	<b>Accordé</b>
POUYET Gérard	6 rue Saint Marc	Edification clôture	<b>Accordé</b>
GRITTI Manuel	14 rue du Château d'Eau	Réfection façade	<b>Accordé</b>
MAIGNARD Jérôme	12 rue des Tilles	Appenti	<b>Accordé</b>
CHIBOUT Béatrice	2 rue de Traverse	Agrandissement fenêtre	<b>Accordé</b>
MAVET Nicolas	9 rue des Tilles	Construction abri de jardin	<b>Accordé</b>
LOUIS André	18 Grande Rue	Générateur photovoltaïque	<b>Accordé</b>
CATTET Robert	11 rue Principale	Modif et création ouvertures	<b>Accordé</b>
PIQUARD Adrien	2 rue Principale	Réfect° toiture et façades, chgt fenêtres	<b>Accordé</b>
DUCRET Jean-Michel	40 rue des Oiseaux	Bardage 2 façades	<b>Accordé</b>
PESEUX Loïc	28 Grande Rue	Carport	<b>Accordé</b>
SCI Brylans'Jack	23 rue des Granges	Modification de façades	<b>Accordé</b>

## C- Courriers

CORDIER Fabrice	11 rue des Granges	Rénovation toiture à l'identique
JOSSERAND Sébastien	11 rue du Lys	Rénovation toiture à l'identique

## **III - Bail précaire VUILLEMIN Hervé**

Le terrain communal cadastré WH89 et attenant à l'Auberge de Poudrey est utilisé par le propriétaire du restaurant.

Il est proposé de louer à Monsieur VUILLEMIN Hervé la parcelle cadastrée WH 89 située « Au Puits de Poudrey » et d'une contenance de 30a 11ca pour un montant de 50.00 € annuels.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention annuelle qui prendra effet au 1<sup>er</sup> octobre 2021, renouvelable par tacite reconduction.

## **IV – Personnel communal**

### Gratification stagiaire

Accueil d'Alexandre MAIRE au service technique 6 jours en août/septembre.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de lui accorder une gratification pour un montant de 40 €.

## **V – Vente de matériel**

Vente d'une cuve à eau à l'entreprise PEPIOT Guillaume pour la somme de 600 €.

## **VI – Plan d'action pour le logement**

Le FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) permet à des ménages modestes d'accéder ou de se maintenir dans leur logement. En 2020, près de 4 000 ménages du département ont bénéficié des dispositifs du plan.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte de participer au FSL : 0.61 € par habitant soit 959.53 € (1 573 habitants).

## **VII – Exonération de la taxe foncière pour les constructions nouvelles**

Les constructions nouvelles, reconstructions et additions de construction à usage d'habitation sont exonérées de taxe foncière sur les propriétés bâties durant les deux années qui suivent celle de leur achèvement sauf délibération contraire de la commune.

La commune peut, par délibération limiter l'exonération à 40%, 50%, 60%, 70%, 80% ou 90% de la part imposable. Il est possible d'appliquer la mesure uniquement pour les immeubles qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés par l'Etat ou de prêt conventionnés.

La délibération s'appliquera aux logements achevés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, sans incidence sur les logements achevés les années précédentes. Elle demeure valable tant qu'elle n'est pas modifiée ou rapportée.

Le Conseil municipal décide par 13 voix « pour » et 4 abstentions (Delphin BEPOIX, Claude MARGUIER, Adrien MOREL, Paul RUCHET) de ne pas limiter l'exonération.

## **VIII - Dossier loi sur l'eau**

Suite aux fortes précipitations du 29 janvier dernier, la route de la rue de la Préhistoire s'est effondrée.

Une étude a été menée pour engager les travaux de réfection :

- Installation d'un ouvrage de type portique
- Reconstitution du remblai et de la couche de roulement
- Enrochement pour stabilisation et éviter l'érosion

Pour les travaux de remplacement de l'ouvrage hydraulique, le projet est soumis à la loi sur l'eau.

Le conseil municipal décide de déposer le dossier Loi sur l'eau de cette opération auprès du guichet unique de la Police de l'eau pour instruction au titre du code l'environnement et autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Les travaux débiteront début 2022.

## **IX - Dossier de demande de subvention pour travaux d'assainissement pluvial et aménagement de voirie rue des Acots**

Pour les travaux du réseau des eaux pluviales et l'aménagement de la voirie dans la rue des Acots, le Conseil municipal autorise le Maire à monter le dossier de subvention auprès des services de l'Etat (taux de subvention : 30%).

## **X – Questions et informations diverses**

➤ Point sur les travaux

- Lancement de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la création-réhabilitation-extension de locaux d'accueil périscolaire (espace restauration) : réception des offres pour le 17 septembre à 12h00 au plus tard.
- Eaux de ruissellement chaussées : Afin de pallier les dysfonctionnements, des tranchées d'infiltration et des bordures seront créées.

• Sécurité : le Département propose des subventions pour des projets d'aménagements de sécurité sur les voies départementales du village. Une réflexion est en cours sur les possibles aménagements.

➤ Tiers-Lieu : Louise FAINDT présente le compte-rendu de la réunion du lundi 6 septembre. Une visite de 4 lieux se fera avant la prochaine réunion de Conseil.

➤ Ecole : 189 élèves ont fait leur rentrée scolaire. L'imprimante a été installée.

➤ Cimetière : un relevé des emplacements non entretenus a été fait afin de procéder à une éventuelle reprise des tombes. Actuellement, la durée des concessions est perpétuelle. Il sera décidé lors d'un prochain conseil d'une éventuelle modification de la durée pour des raisons de gestion du cimetière.

- Offre d'emploi : recherche d'un employé pour la gestion de la salle des fêtes de Charbonnières les Sapins, à hauteur de 7 heures par mois. Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.
  - Courrier de la commune des Premiers Sapins qui regrette l'utilisation abusive du terrain synthétique de Nods par des personnes extérieures à leur commune.
  - « Octobre rose » : une marche aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre à Valdahon de 17h00 à 21h00.
  - Portes ouvertes à l'ESAT les 15 et 16 octobre.
  - Réunion Adjointes : lundi 4 octobre 2021 à 20h00.
- Prochaine réunion de Conseil municipal : lundi 11 octobre 2021 à 20h00.

Le Maire  
Paul RUCHET

La secrétaire de séance  
Béatrice URICHER